

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 Novembre 2010

Tenu à la Mairie à 20h30

Présents :

Monsieur Jean-Pierre CHAMPION, Maire, Mesdames et Messieurs Marie-Jo ANGLADA PATRIARCA, Michel AUBRUN, Serge BURNICHON, Thierry CHABANON, Jean DAVID, Renaud DROUY, Nathalie HAUTOIS, Annie NESME, Elisabeth PASSOT, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Nathalie VERNUS PROST,

Excusé : Monsieur Franck CALAS.

Absent : Monsieur Ludovic FARINET

Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION déclare ouverte la séance du Conseil Municipal
Secrétaire de séance élue : Mme Annie NESME.

Le compte-rendu du conseil du 21 Octobre dernier est lu par Monsieur le Maire, approuvé et validé par l'ensemble des conseillers présents.

Puis, selon l'ordre du jour :

I/ Vente de bois 2011 : validation des tarifs

La commission s'est rendue sur place afin de vérifier les coupes de bois du lot n°5 situé "Les Vières". Il a été décidé de ne faire que 3 lots car ceux-ci demandent beaucoup de nettoyage. Il y aura un règlement strict car certains arbres doivent être conservés et les feux allumés à au moins cinq mètres des arbres. Chacune des parcelles sera accessible individuellement.

Balissage, annonce et affichage de la vente prévus pour la semaine prochaine.

Les prix restent inchangés par rapport à 2010, à savoir la mise à prix est de 100 € par lot avec des enchères minimum de 10 €.

Décisions approuvées et validées à l'unanimité.

II/ Régularisation d'une servitude de passage

Monsieur le Maire nous demande l'autorisation de signer les autorisations de servitudes de passage et de tréfonds avec obligation au propriétaire d'entretenir la parcelle suite à la vente d'une maison.

Autorisation votée à l'unanimité.

III/ Plan d'accessibilité

Voirie et espaces publics : ce plan doit permettre l'accès aux personnes handicapées et à mobilité réduite d'accéder à certaines voies et aux espaces publics.

Une personne de la DDT qui se propose de nous aider à la mise en place de ce plan a été rencontrée. Ce plan et diagnostic sont à faire rapidement. Deux périmètres assez réduits ont été définis sur le Bourg et Flurieux. Des photos vont être prises afin de déceler les lieux à aménager. Le plan d'accessibilité est obligatoire, ne donne droit à aucune subvention et les travaux d'aménagements devront être terminés en 2015.

IV/ Rapport des commissions

Culture et patrimoine : le problème informatique de la bibliothèque n'est pas résolu mais n'en perturbe pas le fonctionnement. L'animation sur l'Arctique est prévue le samedi 27 novembre 2010.

Urbanisme : le PLU : nous sommes dans l'attente de nouvelles du bureau d'étude. Le diagnostic est en cours et la rencontre avec les propriétaires agricoles est prévue en Décembre 2010 ou Janvier 2011.

Voirie : des travaux d'écoulement d'eau sont à réaliser à "Port de Mure", des devis seront demandés. Il y a aussi des problèmes d'écoulement d'eau vers le pigeonnier. Des travaux sont à réaliser sur la route qui descend au cimetière. Ces travaux pourraient éventuellement être réalisés en même temps que ceux du plan d'accessibilité.

Ecole : Le SIVOS a rencontré l'architecte pour un premier rapport prix / conformité. Le dossier suit son cours.

Les travaux du city parc ont débutés et ont été suspendus pour la période hivernale. Ils se poursuivront au printemps.

CCAS : Le repas annuel des aînés de notre village aura lieu le 11 Décembre et sera animé par un magicien.

Les personnes concernées (à partir de 65 ans) sont au nombre de 107.

IX/ Questions diverses

Monsieur le Maire nous informe que la cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 21 Janvier 2011 à 19h00.

Une rencontre avec pôle emploi a eu lieu dans le cadre du renouvellement du CUI de Madame BESSON Nadine. Nous attendons leur réponse.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Présidente de la Communauté de Communes concernant l'aménagement de haltes "champêtres et de loisirs" en bord de rivières ou plan d'eau. Mogneneins serait donc concerné par l'aménagement du site de Port de Mure.

Association Boules : un nouveau rendez-vous avec le Président est fixé le 04 Décembre 2010 pour signer la nouvelle convention.

Monsieur le Maire fait part du montant des frais de notaire concernant la cession gratuite par un administré d'une parcelle de terrain de 2m². Le montant étant trop important, cette cession n'aura pas lieu.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil Général concernant la réfection du revêtement de la RD 100 entre le village et Flurieux. Au programme 2011, seule la traversée de l'agglomération de Mogneneins sera réalisée en enrobé. Les autres travaux sont différés dans l'attente de la stabilisation complète au niveau des tranchées réalisées lors des travaux d'enfouissement.

L'ordre du jour étant épuisé, **Le Maire**, lève la séance à 22h25.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 16 Décembre 2010 à 20h30 à la Mairie

Pour le Maire,
Michel AUBRUN

